



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



15093914

Déposé / Regu le

23 JAN 2015

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0451 251 126

Dénomination

(en entier) : **PAPETERIE NIAS**

(en abrégé) :

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège : CHAUSSEE DE CHARLEROI 4 - 1060 BRUXELLES

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : RECONDUCTION DE MANDATS ET DELEGATIONS DE POUVOIRS

"Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 mai 2015"

Les mandats des administrateurs Valérie Boutefeu, Véronique Croisé et RBMI SA représentée par Valérie Boutefeu sont renouvelés pour une durée de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2021. RBMI SA représentée par Madame Valérie Boutefeu, assumera les fonctions d'administrateur délégué.

L'Assemblée charge Madame Chantal Lambert, Expert Comptable IEC, de procéder aux publications officielles des présentes nominations.

"Extrait du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 28 mai 2015."

Après discussion, le Conseil d'Administration procède aux délégations de pouvoirs suivantes :

-Madame Véronique Croisé, Administrateur, est autorisée, en l'absence de l'administrateur délégué, à signer au nom de la société toute offre commerciale et tout contrat, y compris les contrats d'emploi ainsi que les emprunts bancaires de maximum 12 mois, recevoir des liquidités, ainsi que tout courrier ou exploit, payer les factures d'achat, procéder à des remboursements. Elle pourra représenter la société auprès des banquiers, des clients et des fournisseurs.

-Madame Marie Thérèse Palange domiciliée rue des Cottages 102 à 1180 Uccle et Madame Caroline Van Der Ghinst domiciliée Thy, 17, à 1470 Baisy Thy, employées de la SA R.B.M.I., sont autorisées à signer au nom de la Sa Select Copy tout document et courrier concernant le personnel et la relation de travail, y compris les contrats de travail et avenants y relatifs, signer tout document relatif à la comptabilité des clients et des fournisseurs, recevoir tout courrier ou exploit adressé à la société, recevoir des liquidités et payer des factures d'achat.

Le Conseil d'Administration charge madame Chantal Lambert, Expert Comptable IEC, de procéder aux publications officielles de la présente décision.

LAMBERT Chantal

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/07/2015 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature